

UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

INFORMATION ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE U ASSET ALLOCATION - CONSERVATIVE EUR

Luxembourg, le 29 février 2024

Chers Actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A., avec l'accord du Conseil d'administration de U ASSET ALLOCATION, vous informe de la décision suivante concernant le Compartiment U ASSET ALLOCATION - CONSERVATIVE EUR (le " Compartiment "). La date à partir de laquelle ce changement sera introduit est fixée au 29 mars 2024 (la " Date d'entrée en vigueur ").

- A ce jour, chaque compartiment de la SICAV U ASSET ALLOCATION peut acquérir des parts ou actions d'OPCVM et/ou d'autres OPC, à condition de ne pas investir plus de 20% des actifs nets du Compartiment dans les actions d'un même OPCVM ou autre OPC.
- A compter de la Date d'entrée en vigueur, le Compartiment dans lequel vous êtes investi peut acquérir des parts ou des actions d'OPCVM et/ou d'autres OPC, à condition qu'un maximum de 10 % des actifs nets du Compartiment soit investi au total dans les actions de ces OPCVM ou autres OPC.

Les actionnaires du Compartiment qui sont en désaccord avec les changements susmentionnés pourront demander sans frais le rachat de leurs actions pendant une période d'un mois à compter de la date de publication du présent avis et jusqu'à la Date d'entrée en vigueur.

UBP Asset Management (Europe) S.A.